**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

**Band:** 10 (1923)

Heft: 4

**Artikel:** Deux ameublements genevois : exécutés par G.A. Hufschmid, S.W.B.

et OEUV., Genève

Autor: Magnat, G.E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-11475

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

serait trop facile et superficiel. Le peintre a su pénétrer le milieu dans lequel il travaillait et il s'en est pénétré au point que l'expression libre et franche de sa personnalité, de son tempérament d'artiste traduit et accentue les caractères prédominants de ce milieu. Ces peintures faites pour une église protestante prêchent en employant simplement la bonne langue du pays. Elles veulent être comprises: elles le sont!

Fred. Gilliard.

\*

## DEUX AMEUBLEMENTS GENEVOIS

Exécutés par G. A. HUFSCHMID, S.W.B. et ŒUV., GENÈVE

Aucune époque n'a certainement professé pour la musique, le théâtre et les lettres l'engoûment dont ces arts bénéficient actuellement. Il peut donc paraître pour le moins étrange que notre époque si admirablement «renseignée», considère l'art et surtout les arts plastiques comme un luxe. Cela revient à dire que malgré — et peut-être grâce — à notre record en fait de lectures, nous sommes non seulement mal renseignés, mais induits en erreur. Or cette erreur — l'art considéré comme un luxe — risque de provoquer en nous rien moins que l'amnésie plus ou moins complète de nos facultés les plus nobles et les plus essentielles, qui sont les facultés de l'âme.

Loin de moi de vouloir nier les efforts magnifiques tentés un peu partout pour enrayer un mal que l'on sent évidemment des plus graves.

Il n'en subsiste pas moins le fait que l'art n'est aujourd'hui nullement considéré par la masse comme un élément essentiel et indispensable à la vie, tandis qu'il en fut tout autrement pendant les périodes de réelle civilisation.

Il nous paraît inutile de discuter ici à qui incombe la faute: au peuple qui ne croit plus à la puissance de l'art, ou à l'artiste qui s'exprime d'une façon qui le rend inintelligible à la foule, le fait subsiste: l'œuvre d'art, à quelques exceptions près, ne trouve pas d'écho dans la vie.

Comment réveiller en nous cette faculté atrophiée? En laissant agir sur nous l'influence lente et sûre de belles œuvres, en nous entourant d'œuvres d'art vivantes, reflet elles-mêmes de l'âme de leur auteur.

Je l'ai déjà dit: beaucoup a été fait dans ce sens en Suisse et ce qui a été obtenu entre autres à Winterthour par le musée de cette ville est admirable.

Il n'est toutefois pas à la portée de tout le monde de s'entourer d'œuvres originales et coûteuses, telles que tableaux et sculptures d'artistes de valeur. Restent les autres éléments qui composent notre intérieur, à savoir l'art décoratif et notre mobilier.

Ce dernier, plus que toute décoration extérieure, que tout autre objet, est appelé à prendre sur nos pensées, sur notre sentiment, sur notre âme une influence d'autant plus considérable qu'elle est lente, peu apparente, constante et répétée.

L'importance de cette action exercée journellement sur nous a été si bien reconnue que la majorité des meubles offerts à notre vue dans les magasins de meubles, sont de style.

Or, qui dit style, dit harmonie, beauté, perfection dans un certain ordre, et il semblerait donc qu'à ce point de vue tout est pour le mieux lorsque dans un appartement moderne la salle à manger est de style Henri II, le salon Empire et la chambre à coucher Louis XV.

Rien n'est pourtant moins vrai que cela.

Nous oublions trop souvent que tout style a toujours exprimé l'âme de l'époque où il fut créé et que pour être vivant il doit nécessairement évoluer.

Le meuble, tout comme le costume, doit refléter l'esprit de son temps, et un monsieur en smoking assis dans une bergère Louis XV est aussi ridicule qu'un petit marquis dans une chaire gothique ou dans un fauteuil Club.

Aussi de tout temps les artistes ont-ils été les représentants de l'esprit de leur époque, tout en imprimant à celle-ci la marque de leur personnalité.

Jamais ils n'ont voulu créer de style, celui-ci étant l'aboutissement d'efforts individuels reliés et unis par l'atmosphère de leur temps.

C'est pourquoi style est synonyme de civilisation. Notre époque peut-elle avoir un style, une forme d'expression artistique correspondant à l'esprit agité, inquiet, impatient qui caractérise le début du XX<sup>ième</sup> siècle?

Je ne le pense pas.

Certes, la musique, la peinture expressionniste et l'affiche en sont un reflet assez fidèle. Mais cela ne suffit pas pour que l'on puisse parler de style, car l'homme recherche avant tout, consciemment ou inconsciemment, l'ordre et l'harmonie. Notre époque étant faussée, toute œuvre reflétant son esprit ne peut être que dangereux et non bienfaisant pour notre équilibre.

C'est peut-être là la raison profonde qui a empêché la création d'un style représentant toutes les névroses de notre temps. Il y a là comme une défense de l'instinct de conservation. Et pourtant l'œuvre d'art qui nous est nécessaire ne peut consister dans la copie d'anciennes formules. Il nous faut un mobilier moderne, aux formes belles et saines, reflétant l'équilibre, l'harmonie, la santé.

Autrefois, c'est-à-dire dans les époques de civilisation, il existait une sorte de sentiment collectif qui permettait l'unité de formes; aujourd'hui, c'est l'individualisme qui domine et avec lui nécessairement la diversité des formes.

De là l'impossibilité d'un style. C'est bien ce qu'ont reconnu un peu partout les artistes décorateurs.

Les résultats obtenus dans ce domaine en Suisse sont des plus encourageants. Parmi les ensembliers de notre pays, Gustave A. Hufschmid occupe sans contestation une des premières places.

Les photographies illustrant ces pages nous montreront en partie la pensée de cet artiste et le but qu'il poursuit.

Les deux ameublements dont il sera question ici, installation d'un cabinet de médecin d'une part et l'ameublement d'un intérieur bourgeois d'autre part, sont à classer parmi les ensembliers de notre pays, Gustave A. Hufschmid occupe sans contestation une des qu'il est possible d'unir l'originalité, le goût et la beauté sans pour cela dépasser la limite du prix d'un mobilier de style courant.

A vrai dire la forme des meubles de G. A. Hufschmid nous fait penser à des styles connus, mais nous savons aussi que tout style a eu pour base de développement l'enthousiasme pour un style ou une époque antérieurs; ainsi l'influence de l'art chinois dans le style Louis XV, et celle de l'antiquité dans le Louis XVI et l'Empire.

G. A. Hufschmid estime qu'une belle forme unie à une belle matière suffisent à la création d'une œuvre d'art. Il crée un ensemble comme un peintre son tableau, équilibrant ses masses, ses formes et ses lignes suivant un ordre rigoureux, ordre qui détermine le caractère de la pièce.

Rien ne lui semble négligeable et les couleurs prennent dans ses ensembles toute l'importance qu'elles méritent, créant plus encore que les lignes l'atmosphère désirée.



F1G. 9. G. A. HUFSCHMID, S. W. B. ET "ŒUVRE", GENÈVE SALLE D'ATTENTE DU D' ${\rm R}.$  STEINMETZ, GENÈVE



FIG. 10. G. A. HUFSCHMID, S. W. B. ET "ŒUVRE", GENÈVE BUREAU EN ÉBÈNE DE MACASSAR, APPARTENANT A M $^\circ$ R. GAUCHAT-ALCALAY, GENÈVE

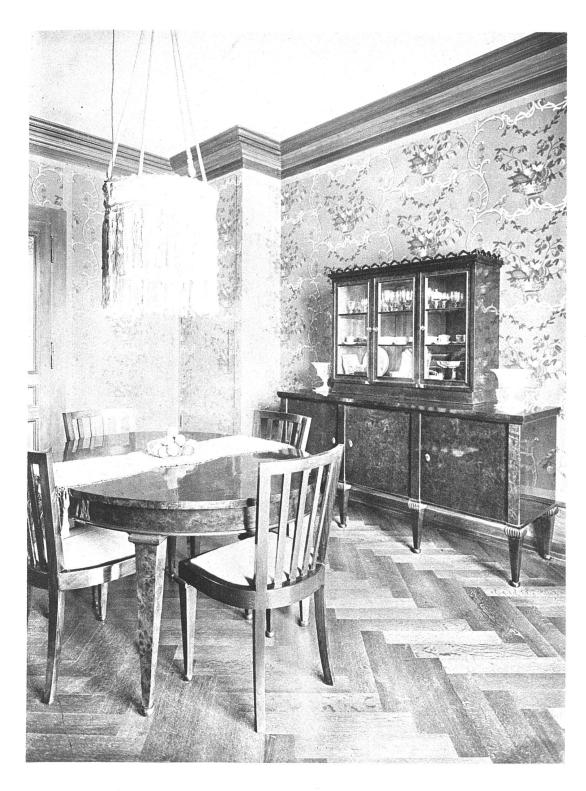


FIG. 11. G. A. HUFSCHMID, S. W. B. ET "ŒUVRE", GENÈVE SALLE A MANGER EN LOUPE D'ORMEAU DE M'R. GAUCHAT-ALCALAY, GENÈVE



FI G. 12 ET 13. G. A. HUFSCHMID, S. W. B. ET "ŒUVRE", GENÈVE ARMOIRE A GLACE ET COIFFEUSE EN FRÊNE DE HONGRIE ET CERISIER DE M™ R. GAUCHAT-ALCALAY, GENÈVE

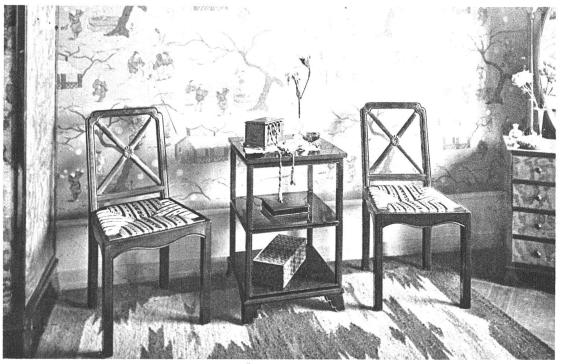


FIG. 14. G. A. HUFSCHMID, S. W. B. ET "ŒUVRE", GENÈVE GUÉRIDON ET CHAISES EN CERISIER DE LA CHAMBRE A COUCHER DE M™ R. GAUCHAT-ALCALAY, GENÈVE



FIG. 15. A. LAVERRIÈRE, "ŒUVRE" ET S. W. B., LAUSANNE TABLE

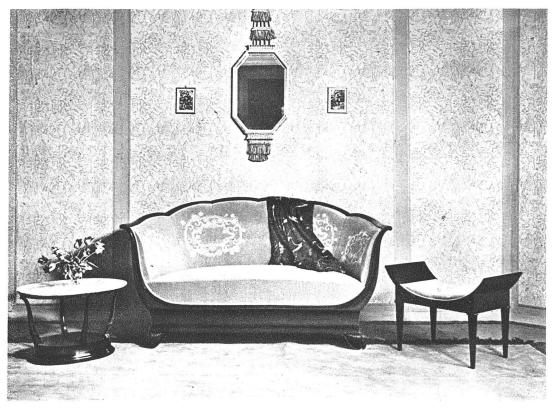


FIG. 16. A. LAVERRIÈRE, "ŒUVRE" ET S. W. B., LAUSANNE SALON

Ainsi dans la salle d'attente de M. le Dr. R. Steinmetz, Genève, l'impression première qui se dégage est celle d'accueil. Elle évoque les meubles rustiques qui nous reportent à la campagne, éveillant en nous le sentiment de repos, d'insouciance et de santé.

L'artiste a tenu compte des nécessités de l'hygiène et a employé des matières aisément lavables, telles que sièges paillés, housses et tapis de fibre.

La salle à manger Gauchat-Alcalay, Genève, est d'une parfaite distinction. Le regard est charmé à la fois par la beauté du bois employé (loupe d'ormeau), du papier peint décoratif et par le bleu des rideaux et des sièges, qui forment un ensemble des plus sympathiques.

Le bureau de M. Gauchat-Alcalay, — meuble-type des créations Huſschmid, — possède toutes les qualités du meuble moderne énoncées plus haut. De ligne sobre et même sévère, il frappe par la somptuosité du bois employé (ébène-macassar). Sa beauté réside dans la simplicité de sa forme et la richesse de sa matière.

La chambre à coucher est baignée toute entière dans une atmosphère lumineuse, douce et de gaie insouciance. La valeur de la matière employée (frêne de Hongrie) est rehaussée par l'encadrement de cerisier rouge qui en fait ressortir admirablement le merveilleux dessin et la moire satinée. Le style de cette chambre, par ses motifs répétés et la charmante chinoiserie de sa tapisserie évoque l'Extrême-Orient qui reste pour nous le bienheureux pays du Rêve.

La toilette gracieuse aux nombreux tiroirs et à la glace ovale flanquée de deux luminaires en fleur de lotus est bien le centre et l'autel de ce sanctuaire de la beauté féminine.

Les intentions artistiques de G. A. Hufschmid nous paraissent tenir dans ces mots: Créer pour chacun l'ensemble et l'atmosphère qui lui sont propres, afin d'éveiller le sentiment de quiétude, de confort et de sécurité qui nous font si défaut aujourd'hui.

G. E. Magnat.

\*

# LE NOUVEAU PALAIS FÉDÉRAL DE JUSTICE À LAUSANNE

Après de longues études, entravées par la guerre et compliquées ensuite par la modification profonde des circonstances économiques, les plans du nouveau Palais fédéral de Justice ont reçu leur forme définitive et les travaux de construction ont commencé.

Le palais occupe la partie haute du parc de Mon-Repos, acheté par la ville de Lausanne pour lui donner un cadre digne de son importance et de sa destination. Le plan de situation a été étudié parallèlement à l'aménagement général du parc et de ses voies d'accès. Une avenue principale s'ouvre au Faucon (non loin de la place St-François) à travers la propriété de Villamont qui prolonge à l'ouest le parc de Mon-Repos. Une voie secondaire, actuellement en travail, part de la rue Martheray, au nord de la première avenue, dans le prolongement du pont Pessières. Une autre percée est prévue, plus au nord encore, dès la place de l'Ours. Ces trois artères se confondent, à l'ouest du Palais, en une seule avenue qui, divisant la propriété de l'ouest à l'est, longe en contre-bas la façade principale du palais et domine de quelques mètres la partie inférieure du parc, devenue promenade publique. Un large emmarchement relie le parvis du palais à l'avenue, qui ellemème est raccordée avec la promenade inférieure par des rampes d'une faible déclivité. Le parvis se prolonge en terrasse, du côté ouest, jusqu'à l'ancienne Orangerie, bâtiment de dimensions modestes et d'une architecture agréable, qui sera affecté à diverses manifestations publiques.